

Un nouveau projet d'assurance-maternité : (suite et fin)

Autor(en): **Leuch, A.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le mouvement féministe : organe officiel des publications de
l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses**

Band (Jahr): **31 (1943)**

Heft 637

PDF erstellt am: **16.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-264839>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Le Mouvement Féministe

Paraît tous les quinze jours le samedi

DIRECTION ET RÉDACTION

M^{lle} Emilie GOURD, 17, rue Töpffer

ADMINISTRATION

M^{lle} Renée BERGUER, 188, route de Chêne

Compte de chèques postaux I. 943



Organe officiel

des publications de l'Alliance nationale
de Sociétés féminines suisses

Les articles signés n'engagent que leurs auteurs

ABONNEMENTS

SUISSE..... Fr. 6.—

ÉTRANGER... 8.—

Le numéro... 0.25

ANNONCES

11 cent, le mm.

Largeur de la colonne : 70 mm.

Réductions p. annonces répétées

Les abonnements partent du 1^{er} janvier. À partir de juillet, il est délivré des abonnements de 6 mois (3 fr.) valables pour la somme de l'année en cours.

Seuls les lâches désertent
le présent lorsqu'il est
assombri.

Ch. de CHAMBRUN.

Soucis de papier...

...Non pas, pour le moment, pour cause de restrictions, notre modeste format et notre parution bi-mensuelle nous évitant les difficultés devant lesquelles se débattent tant de très grands confrères. Mais soucis financiers : dès ce mois d'avril, chacun de nos numéros va nous coûter 20 fr. de plus en tout cas, soit en chiffres ronds 500 fr. de plus par an. De quoi déséquilibrer complètement un budget, qui malgré tous nos efforts, toute notre propagande, notre chiffre croissant d'annonces, et les générosités et les dévouements de nos amis, n'avait pas réussi à boucler sans déficit.

Un seul moyen de nous tirer d'affaire : trouver 83 abonnés de plus. Ce qui ne doit pas être une difficulté insurmontable pour des féministes résolus et actifs. Qui veut essayer ? Merci d'avance aux vaillants et aux optimistes.

Le Comité du MOUVEMENT FÉMINISTE.

Carrières féminines

La Jardinière

Toutes les professions devraient être choisies avec enthousiasme ; plus que d'autres, celle de la jardinière, de l'infirmière, car, si elles apportent des joies incomparables, elles demandent une force physique et morale considérable : lorsqu'on se consacre à des êtres vivants, des plantes, des animaux ou des hommes, il n'est pas question d'y être forcée par un ressort extérieur, d'y être engagée par des parents ou des professeurs. Pour devenir jardinière, il faut y être poussée par ses aptitudes et par un véritable amour de la nature.

Les meilleurs vœux pour d'heureuses Pâques du

.MOUVEMENT FÉMINISTE "

à ses lecteurs, abonnés, collaborateurs, comme à tous ses amis.

Une jeune jardinière
à l'œuvre



Cliché La Corbière (Estavayer)

Non seulement c'est là l'élément essentiel de la réussite, mais cela permet de surmonter les revers inévitables.

Comment, direz-vous, peut-on parler de revers dans une activité si saine, qui se déploie au milieu de toutes les beautés de la nature ? Oui, elles existent, ces difficultés, ces luttes contre le froid, contre le soleil trop ardent ; il y a les travaux monotones qui demandent patience et persévérance,

des déceptions parfois ; mais c'est justement parce qu'elle les surmonte que la jardinière trouve sa tâche quotidienne attrayante et digne d'être vécue. Et, en accomplissant son travail, celle qui a des yeux pour voir, des oreilles pour entendre, un cœur pour les saisir, peut s'attendre à des merveilles que le non-professionnel ne peut imaginer.

À côté de la vocation, il faudra à la jardinière une constitution robuste. Un stage dans une école d'horticulture a souvent transformé des jeunes filles délicates, mais si l'on parle de profession véritable, il s'agit de partir avec un capital de santé ! Toutefois, qu'on n'oublie pas que les jardinières sont souvent demandées pour des travaux minutieux où des hommes ne réussiraient pas, et, d'autre part, qu'elles parviennent en général à un stade où leur permet de se faire aider, réservant pour elles ce qui demande des compétences spéciales, et confiant à un aide les plus gros travaux. Ceci nous amène à préciser qu'en plus d'un corps musclé et résistant, pour devenir une bonne jardinière, il faut avoir un cerveau bien organisé ; les jeunes filles qui ont une instruction secondaire ou même supérieure auront plus de chance de réussir que les autres, surtout dans les situations offertes actuellement.

Celles-ci se trouvent très spécialement dans des homes d'enfants, des instituts d'anormaux, où la jardinière aura à développer ses qualités féminines et pédagogiques. Les demandes abondent émanant de ces maisons, des hôtels, de nombreuses entreprises horticoles, de marchands grainiers. En janvier 1943, d'après le Bureau des jardinières suisses, 30 postes étaient à pourvoir, et 4 personnes seulement se trouvaient disponibles ! Il faut des professeurs dans les écoles horticoles, il faut des « jardinières itinérantes », qui puissent enseigner aux paysannes à augmenter le rendement de leur jardin, ou qui organisent des cours pour amateurs, ou encore qui travaillent à la journée (taille et entretien des arbres, p. ex.). Enfin de nombreuses jardinières se placent chez des particuliers, généralement chez des personnes qui comprennent leurs goûts et les laissent à leur idée combiner la culture des fleurs avec celle du potager et les soins du petit bétail, mettant leur fierté à pourvoir de légumes et d'œufs une grande famille, sans oublier de réserver aux abeilles un coin abrité du jardin, tout parfumé de mélisse et de lavande.

(La fin en 2^{me} page)

G. N.

Si notre journal vous intéresse, aidez-nous à le faire connaître et à lui trouver des abonnés.

Les femmes facteurs...

...préoccupent décidément l'opinion publique ! Voici à leur sujet ce qu'une de nos abonnées nous écrit du Tessin :

...Chez nous, et depuis un siècle peut-être, le dur service de facteur à la campagne ou à la montagne a toujours parfaitement fonctionné, sans aucune lacune, grâce aux femmes. Pendant que le mari, il postino, travaille à la campagne, à l'usine, et parfois, mais rarement se trouve au café à jouer aux cartes ou à aller boccia, la femme charge dans son gerlo ou dans son panier, ou tout simplement dans la sacoche officielle, le courrier, lettres ou lourds paquets, à distribuer dans des chaumières souvent très éloignées du bureau de poste, ceci avec une régularité et une conscience que MM. les hommes se sont toujours bien gardés de critiquer, ce travail n'appelant d'ailleurs aucune critique.

Par conséquent, lorsque, à la suite, de la mobilisation, l'on a fait chez nous appel aux femmes pour remplacer les facteurs mobilisés, personne ne s'en est étonné. Et nombreuses sont les femmes qui ont répondu à cet appel et ont occupé immédiatement, et avec tout le sérieux voulu, la place qui leur était assignée. Nous trouvons ainsi des femmes dans toutes nos villes, des jeunes filles surtout, qui accomplissent au contentement général cette tâche de responsabilités. Rien qu'à Lugano, nous en avons 7 pour le moment. Personne n'oserait élever la moindre plainte contre elles, sachant que lorsque cela ne sera plus nécessaire, elles reprendront leur travail accoutumé... Cela me donne l'espoir que la mentalité masculine, dans notre canton, s'est transformée, surtout dans la jeunesse, et ceci grâce aux services que les femmes rendent avec joie au pays...

Flora VOLONTIER.

D'autre part, M. F. Perréard, conseiller d'Etat à Genève et conseiller national radical, ayant posé une question sur la décision prise par les P. T. T. d'initier un certain nombre

de femmes au service de la distribution des lettres, voici la réponse que lui a faite le Conseil Fédéral :

Depuis des dizaines d'années les dames-facteurs ne sont pas chose rare dans les petites localités, notamment à la campagne. Lors de la mobilisation générale de mai 1940, des femmes furent pour la première fois appelées, dans diverses villes, à remplacer partiellement et temporairement les facteurs se trouvant sous les armes. Elles donnèrent en général satisfaction. Depuis lors, on les emploie passagèrement dans tous les endroits, où, en cas de mise sur pied en l'absence d'auxiliaires masculins qualifiés, il ne serait pas possible, sans leur concours, d'accorder au personnel resté au service civil les vacances et jours de repos légaux. Il n'existe aucune intention d'employer des femmes en permanence dans le service de distribution, en temps normal non plus.

...Ce qui serait parfait, sans la dernière phrase. Car le reproche que nous faisons au Conseil Fédéral, comme à notre correspondante d'ailleurs, c'est, et ainsi que nous le disions dans notre précédent numéro, d'admettre des femmes à titre de remplaçantes dans des temps difficiles, pour les laisser tranquillement tomber lorsque, des temps meilleurs étant revenus, l'on estimera n'avoir plus besoin d'elles, sans se préoccuper comment elles retrouveront une besogne dont elles auront forcément perdu l'habitude, sans les préparer à chercher un autre gain... Si les expériences faites avec les remplaçantes sont aussi favorables qu'on nous le dit, ne serait-il pas alors d'une sage politique économique de songer au travail de l'après-guerre aussi bien pour les femmes que pour les hommes ? et au lieu de barrer irrévocablement la porte des écoles d'administration et des apprentissages postaux aux jeunes filles, de préparer en elles, à égalité de capacités avec les jeunes gens, des forces d'avenir ?

E. Gd.

LA LIGNIÈRE Gland (Vaud) (tél. 9.80.61)

Etablissement médical, diététique et physiothérapique. Traite depuis 35 ans avec succès les affections du tube digestif (spécialement l'ulcère de l'estomac et du duodénum), du foie, du cœur et des reins.

Convalescences.

Médecin-chef : Dr. H. Müller.

Cures de repos

Un anniversaire

Toutes nos félicitations et nos vœux vont à M^{lle} Rosa Neuenschwander présidente de la grande Fédération des Sociétés féminines bernoises pour son 60^{ème} anniversaire, célébré le 3 avril dernier.

M^{lle} Neuenschwander est une personnalité trop connue pour son activité, non seulement à la tête du *Frauenbund* qu'elle préside depuis près d'un quart de siècle, mais comme directrice de la consultation d'orientation professionnelle, comme initiatrice de travaux et de carrières pour la jeunesse féminine, et surtout comme l'une des fondatrices de la célèbre Exposition du travail féminin « Saffa » — elle est, disons-nous, trop connue, dans le canton de Berne comme dans toute la Suisse, pour que nous énumérions ici tout ce que les femmes organisées lui doivent. Mais ce sont alors des vœux très chaleureux pour de fécondes années encore de travail, qu'avec les remerciements de toutes nos lectrices en Suisse romande, le *Mouvement* tient à lui exprimer ici.

Un nouveau projet d'assurance-maternité

(Suite et fin.)¹

...Quelle est donc l'aide apportée actuellement à la maternité et que reste-t-il à faire ? Nombreuses sont les sociétés de secours qui s'occupent des femmes accouchées et de leur enfant. Dans certaines villes, un service à domicile s'emploie à soigner les mères dès leur retour chez elles. Mais le rayon d'action de ces œuvres privées est limité par la force des choses, limité aussi le nombre d'employeurs qui versent un salaire et d'autres prestations à leurs ouvrières pendant la période de ménagement. L'intervention la plus importante est celle de l'Etat : Confédération, cantons et communes. Mentionnons d'abord les Maternités, installées selon les exigences modernes et qui reçoivent des femmes à des tarifs excessivement bas, parfois gratuitement. Puis il faut noter les prestations des caisses d'assurance-maladie subventionnées par la Confédération, et parfois d'importantes allocations supplémentaires versées par les communes. De plus, la Confédération verse une prime d'allaitement de 20 francs à la mère assurée contre la maladie, si elle allaite son enfant pendant dix semaines au moins. Malheureusement la moitié des femmes adultes seulement sont assurées contre la maladie, et justement pas celles qui en auraient le plus besoin. D'autre part, dans la majorité des cas, l'indemnité de chômage n'est que de 1 à 2 francs par jour, et les frais d'hospitalisation en clinique ne rentrent pas dans les attributions obligatoires des caisses d'assurance, ni les honoraires de la sage-femme pour les accouchements à domicile. La prime d'allaitement est également insuffisante pour compenser le supplément de nourriture de la mère pendant dix semaines d'allaitement. Or, malgré l'insuffisance de ces mesures, aucun nouveau projet n'a pu s'imposer depuis vingt ans.

Une certitude semble toutefois acquise, c'est que la question ne saurait être résolue que par un système d'assurances sociales aussi étendu que possible, afin d'atteindre tous les cas qui en ont réellement besoin et de faire acte de solidarité. C'est donc avec un soulagement réel que nous avons pris connaissance d'un plan d'assurance que vient d'élaborer M. W. Gisiger (Soleure), le distingué président du Concordat suisse des caisses d'assurance-mala-

¹ Voir le précédent N° du *Mouvement*.

die, projet dont nous ne pouvons que nous féliciter. Dans sa brochure intitulée *Mutter-schaftsversicherung und Krankenkassen (Assurance-maternité et caisses-maladie)*, M. Gisiger met le doigt sur les lacunes du système actuel et montre la nécessité absolue d'une protection suffisante de la maternité, au moyen d'une assurance sociale étendue aux hommes et aux femmes. « Il ne serait pas équitable, dit-il, de charger les femmes seules des conséquences financières de la maternité, elles qui en supportent déjà tous les sacrifices moraux et physiques, ceci d'autant plus que les femmes ne sont pas seules à bénéficier des prestations de l'assurance, mais toute la famille, donc le père également. Et ce n'est certes pas trop demander que d'exiger aussi la cotisation pour l'assurance-maternité de l'homme célibataire — que des motifs égoïstes empêchent en général de fonder un foyer —, puisque lui aussi a été mis au monde! Ainsi toutes les personnes assurées des deux sexes devraient être mises à contribution pour l'assurance-maternité, ce qui simplifierait grandement son organisation ».

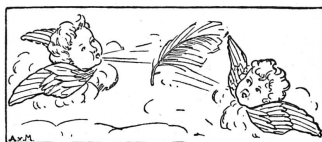
M. Gisiger résume son exposé en une série de propositions, dont voici les lignes essentielles :

1. L'assurance-maternité est introduite par une révision de la loi sur l'assurance-maladie, dont elle formera une branche indépendante. Elle remplacera les dispositions actuelles concernant l'indemnité pour l'accouchement et la prime d'allaitement. Afin d'éviter toute organisation nouvelle, coûteuse et compliquée, elle est incorporée dans l'organisation des caisses d'assurance-maladie.

2. L'assurance-maternité pourrait être déclarée obligatoire pour toute personne des deux sexes âgée de plus de 15 ans, appartenant aux classes peu fortunées. Les personnes de classes plus aisées ne seraient admises à cette assurance que si elles sont également assurées contre la maladie. Ou bien, autre éventualité, tous les membres des caisses d'assurance-maladie feraient partie de l'assurance-maternité, et d'autres personnes n'y seraient admises que dans certains cas particuliers.

3. En ce qui concerne les prestations, deux solutions sont également présentées: ou bien un versement global et fixe de 240 fr. pour chaque naissance, ce qui permettrait une évaluation nette des risques. Ou bien une évaluation des frais basée sur une série de dépenses minutieusement établies. Une prime d'allaitement de 30 fr. pour la mère qui allaite son enfant pendant dix semaines et de 5 fr. en plus pour chaque semaine supplémentaire jusqu'à concurrence de 50 fr. serait également prévue.

Les caisses d'assurance-maladie recrutent leurs membres dans des milieux très divers, il va sans dire que certaines d'entre elles seraient mises à contribution plus fortement



DE-CI, DE-LÀ

Une femme découvre un nouvel élément.

La *Nouvelle Gazette de Zurich* nous apprend qu'une femme, Dr. en sciences physiques à l'Institut radioactif de Berne, a réussi, avec un de ses collègues, à déceler et à photographier un nouvel élément intitulé No 85, jusqu'à présent encore inconnu dans le domaine de la radioactivité.

Il s'agit de Mrs. Alice Leigh-Smith, qui, chose intéressante à relever, est la femme d'un diplomate à la Légation britannique à Berne. Ancienne élève de Mme Curie, Mrs. Leigh fut la première femme anglaise à obtenir un doctorat en physique

que d'autres. Il est donc indispensable de prévoir une compensation des risques entre les différentes caisses.

4. Le point le plus brûlant est celui de la couverture financière du projet. Se basant sur un nombre approximatif de 48.000 naissances assurées, si l'assurance-maternité est déclarée obligatoire pour tous les ménages à revenus modestes, M. Gisiger conclut à une dépense minimale de 12 millions, dont la moitié serait à supporter par les fonds publics (Confédération 4 millions, cantons et communes 1 million chacun). Il resterait alors à la charge de chaque assuré une prime annuelle de 3 fr. ou une prime mensuelle de 25 ct.

Nous sommes persuadés que ce projet, en tenant compte des besoins actuels aussi bien que des possibilités financières et politiques de notre pays, constitue un grand pas en avant. Il part du principe que chacun doit s'efforcer de surmonter ses difficultés par sa propre volonté et par ses propres moyens, et que les fonds publics ne doivent intervenir que là où cela semble indispensable. En tant que femme, nous remercions chaudement M. Gisiger, et nous appelons de tous nos vœux la réalisation rapide de ce projet, qui est l'expression simultanée de la prévoyance individuelle et de la solidarité collective.

A. LEUCH.

IN MEMORIAM

Mme Louis Bard (Genève)

Ce fut une féministe fervente, fidèle autant que convaincue, que Mme Louis Bard, que nous avons eu le chagrin de perdre le 2 avril dernier, à l'âge de 80 ans. Fervente, fidèle, convaincue: les trois qualificatifs s'appliquent bien à tout ce qu'elle nous donna, à l'ardeur qu'elle apporta à défendre nos idées, à la persévérance avec laquelle elle en suivit, et cela récemment encore et malgré son grand âge, toutes les manifestations, à la foi profonde qu'elle mit en la justice de notre cause. Et c'est pour cela, comme pour sa chaleur de cœur, sa bienveillante modestie, sa

atomique; elle fit également des études de médecine et ses recherches contre le cancer la firent connaître dans de nombreux milieux scientifiques, si bien que la méthode préconisée par elle fut recommandée dès 1936 pour la lutte contre le cancer en Angleterre avant d'être appliquée chez nous à l'hôpital de l'Isle à Berne.

Le collègue de Mrs. Leigh, le Dr. Walter Minder, est directeur de l'Institut de radium de Berne, et est connu par de nombreuses publications et recherches dans le domaine de la radiothérapie.

Succès féminins.

Selon les journaux américains, la plus haute distinction journalistique des Universités américaines, soit la médaille d'or « Quilland Scroll » a été décernée à une femme, Jane Webb, bien connue à New-York à la fois comme journaliste et speaker à la Radio. D'après la même source c'est à Florence Seibert, professeur extraordinaire de biochimie à l'Université de Pensylvanie, qu'a été attribuée la plus haute distinction de la Société américaine de chimie, la médaille d'or « Garvan ».

bonté compréhensive, que nous aimions à la voir au milieu de nous, et que son départ inattendu, mais accompagné, hélas ! de terribles souffrances, nous laisse un véritable chagrin.

Femme de pasteur et mère de pasteur, compagne dévouée, mère aussi d'une nombreuse famille de filles et de fils, grand-mère de petits-enfants auxquels elle s'intéressait passionnément, Mme Bard aurait eu, certes, une vie assez remplie pour nous dire comme tant d'autres que « sa tâche lui suffisait chez elle ». Mais c'était justement parce qu'elle était une fervente et une fidèle qu'elle tenait, malgré tout, à nous donner son appui sans limite. Membre de vieille date de l'Union des Femmes, membre fondateur, ou peu s'en faut, de l'Association pour le Suffrage, abonnée de la première heure de notre journal, elle ne se contentait pas de suivre nos séances ou de lire nos articles, mais nous encourageait par sa présence et ses paroles. Puis, nous travaillâmes ensemble en 1928, dans un petit Comité spécial dont le but lui tenait à cœur, le Comité qui fit campagne pour l'obtention à Genève du pastorat féminin dans l'Eglise nationale protestante. Ah! c'est que là, à son ardeur de féministe et de protestante, se joignait une autre cause, émuante elle aussi par le cœur qu'elle y témoignait! et combien de fois, depuis lors, en suivant la belle carrière de sa fille cadette dans le pastorat, n'ai-je pas songé à tout ce que cette carrière devait à cet amour maternel, si tendre aux heures difficiles, si encourageant aux heures de lassitude, si compréhensif aux heures de joie... Mme Marcelle Bard a souvent dit ce que, dans sa vocation, elle devait à l'exemple de son père: il lui faudra, hélas! maintenant, dire aussi tout ce qu'elle a dû à la constante et vaillante présence de sa mère...

Et c'est parce que nous savons le vide cruel que creuse pour elle cette absence si subite avec tous ses déchirements, que nous tenons à lui dire ici, à elle, à ses sœurs, à tous les siens, notre plus chaude sympathie pour une perte que nous considérons comme un peu la nôtre, et l'assurance d'une vraie tristesse.

E. Go.

La Résidence
11, Florissant - Genève
Hôtel - Restaurant - Bar
Grands et Petits Salons pour Réceptions
G. E. LUSSY, Directeur

Carrières féminines

La Jardinière

(Suite de la 1^{re} page.)

Comment se préparer à la carrière de jardinière? On peut faire un apprentissage pratique, chez un horticulteur; au bout de 3 ans, on obtient le certificat fédéral de capacité. Ou bien, on peut entrer dans une école d'horticulture. C'est généralement la meilleure méthode, car les écoles sont organisées en vue d'un but unique: former des jardinières; et leur programme établit un équilibre parfait entre la pratique et la théorie. L'avantage de l'apprentissage est de réduire les frais le plus possible, surtout si l'apprentie est logée et nourrie chez ses parents. Dans une école, les frais s'élèvent au minimum à 2000 fr. par an; on y passe 3 ans, ou seulement 2 ans, la 3^{me} année étant employée à un stage dans un établissement horticole, où le travail est généralement rémunéré.

En Suisse, les principales écoles d'horticulture pour jeunes filles sont celles de Niederlenz, en Argovie (la plus ancienne avec celle de la Corbière), celle de Hünibach près de Thoune, celle de Montmirail, et celle de la Corbière, près d'Estavayer. Cette dernière a été fondée il y a plus de 30 ans par M^{lle} de la Rive (Genève) et Roberty (Paris).

Dans toutes ces écoles, les élèves sont initiées à la culture maraîchère, à la floriculture et à l'arboriculture, au travail de la serre, à celui du poulailler et du rucher; elle font un peu d'agriculture surtout depuis la guerre, et suivent des cours de dessin, de chimie, de botanique et de comptabilité. On leur fait faire de la menuiserie courante, des plans de jardins, l'emballage et les conserves des produits du jardin, du verger et de la basse-cour; souvent aussi, elles apprennent à filer. Les écoles d'horticulture suisses acceptent en général, si elles ont de la place, pour de courtes périodes (un an, ou moins), des élèves qui veulent simplement avoir quelques notions de jardinage pour travailler chez elles.

Une fois leurs études terminées, ainsi que les stages permettant de se spécialiser, comment les jardinières gagneront-elles leur vie? Les barèmes actuels montrent qu'elles peuvent demander, à l'heure, de fr. 1.— à fr. 2.80, selon qu'elles sont

MATURITES
BACC. POLY.
LANGUES MODERNES
COMMERCE
ADMINISTRATION
École LEMANIA
LAUSANNE
33 professeurs
méthode
programmes
individuels
gain de temps

HOTEL COMTE
VEVEY - LA TOUR
Confort - Belle situation - Jardin



Les femmes et les livres

Du féminisme à la presse féministe

(suite et fin)¹

La première base du mouvement féministe en Angleterre fut posée par le livre de Mary Wollstonecraft: *Vindication of the rights of women* (1798), et le premier journal répondant à ses théories fut *The English Woman's Journal*, créé en mars 1858 par Barbara Leigh Smith, Anna Jameson et Bessie Reiner Parkes. La cause initiale de cet essor avait été le recensement de 1851, démontrant que plus de deux millions de femmes seules se trouvaient réduites à vivre de leurs propres moyens sans que ceux-ci leur soient donnés par une éducation appropriée. Nous savons de reste combien fut vaillante, persévérante, dévouée, la lutte soutenue par les femmes anglaises. Les publications féministes de l'époque contiennent d'émouvants dossiers. En passant, donnons un souvenir au jolii, au courageux cri des jeunes filles d'Ecosse: *Education!* En 1805 quelques-unes d'entre elles se réunissent pour

former *The Edinburgh Essay Society* sous l'égide de Sarah Sidders Mair, et instaurer un magazine intitulé *The Attempt* qui remporta un vif succès.

Aux Etats-Unis d'Amérique, le début de la lutte féministe date de la participation des femmes à la lutte pour l'abolition de l'esclavage. Un écrivain de renom, Margaret Fuller, s'associa avec Emerson pour créer *The Dial*, s'avant une des plus actives collaboratrices de la *New York Tribune* dirigée par Horace Greeley. Cette entraide entre les deux sexes est typiquement américaine. Elle donna d'ailleurs de fort bons résultats. Très vite le mouvement féministe se développa, quoique un peu retardé par la guerre de sécession, et les journaux affluèrent. Les Américaines obtinrent le droit de vote déjà en 1888 dans certains Etats. Les Etats-Unis furent donc le premier pays à garantir les droits politiques de la femme.

De leur côté, les pays scandinaves et la Finlande évoluaient rapidement. Mais les femmes du sol latin, (Espagne, Portugal, Amérique du sud) osaient à peine prononcer le nom de féminisme. Pourtant, un peu après 1895, un mouvement se dessina en faveur du suffrage. Des journaux féminins furent publiés: *A voz Feminina*, dirigé par une femme portugaise, l'écrivain D. Guionar Torrezao, *L'Espana moderna*, le *Renacimiento* qui combattit spécialement la prostitution réglementée, etc. Les Espagnoles devinrent électrices en 1924 et Séville, ville entre toutes traditionaliste, nomma 3 femmes au conseil municipal.

Pour clore ce tour du monde voici la petite île de Puerto-Rico — dans la grande Amérique

du Sud — où se manifestèrent les premiers symptômes du féminisme. La Sudaméricaine a en général la plume facile. Obdulá Cottes de Lazaro, écrivain et journaliste, fonda en 1925 la revue littéraire *Voluntad*, et Amparo Fernandez Nater, une des pionnières du féminisme et de la Croix-Rouge à Puerto-Rico, dirigea avec bonheur la *Revista Puerto-riquena* ceci pour ne citer que deux exemples parmi beaucoup d'autres. Les principaux efforts de la presse féministe sudaméricaine tendent à combattre la superstition et l'analphabétisme, à développer la protection de l'enfance abandonnée, l'instruction agricole des femmes, l'hygiène publique, etc.

Nous avons dit combien est consciencieuse la documentation de M^{lle} Schürch. Dans la troisième partie de son étude, consacrée à *La Femme journaliste*, on la sent gênée par une certaine inexpérience du métier. Rien n'est plus excusable. « De la littérature au journalisme, dit-elle, il n'y a qu'un pas à franchir ». Je crois, au contraire, que ces deux faces du travail de plume sont très différentes et ne se complètent pas nécessairement. Je veux dire par là que l'on peut apprendre à écrire — on obtiendra alors un « produit de remplacement », souvent fort acceptable, du talent spontané — mais que le métier de journaliste est celui qui s'enseigne le moins. Avant la technique — correction du style, culture générale, « trucs » — il y a un certain esprit double-face, à la fois imaginatif et précis, observateur et primesautier, une sorte de désinvolture intellectuelle, il y a surtout l'intuition. Je crois qu'une jeune fille qui désire devenir journaliste doit faire très tôt un stage dans une rédaction, essayer sa plume

même sans préparation complète, afin de juger elle-même ses possibilités et de pouvoir, s'il y a lieu, envisager une autre profession. Actuellement il existe dans les universités de plusieurs pays des cours de journalisme. En Suisse, seules les universités de Zurich, Fribourg et Berne possèdent cette chaire.

« Comme reporter, continue M^{lle} Schürch, les femmes peuvent se tailler de jolis succès. Mais cette profession est exténuante. Elle exige une bonne santé, beaucoup d'audace, une promptitude de décision, la connaissance des langues étrangères et la technique de l'illustration. « Cela aussi est un peu exagéré. Le reporter-photographe est là, précisément, pour seconder le journaliste-reporter (dans la plupart des cas du moins). Et le reportage n'est pas toujours représenté par une aventure extraordinaire ou une exploration à l'Himalaya! Par contre, nous approuvons sans réserve M^{lle} Schürch lorsqu'elle déclare que la femme ne devrait jamais chercher à copier le style ou les idées masculines: « C'est sa particularité qui fait sa force. Et cette différence doit aussi se montrer dans la manière dont elle exerce sa profession ».

Le programme de la presse féministe est à peu près le même partout conclut M^{lle} Schürch (chapitre IV): Préparer les femmes à leur rôle d'électrices et de citoyennes, développer en elles des forces que souvent elles ignorent, ainsi que le sentiment de leurs responsabilités sociales. Mais ce programme est en chaque contrée adapté à la mentalité et au caractère national. M^{lle} Schürch insiste sur l'importance éducative et morale de la presse féministe, sur les devoirs, les responsabilités du journaliste, dont les paroles, les écrits, ont

¹ Voir le précédent numéro du *Mouvement*.